



Prolongation arret de travail

Par bibiche

bonjour,
je suis en prolongation d'arret depuis le 4 juin..(en attente de la validation en maladie professionnelle)
je recois, ce jour, un mail de mon employeur qui me dit qu il n a toujours pas reçu ma prolongation.... 11 jours après...
je lui ai envoyé par whatsapp en sortant de chez le medecin le 4 juin et je l ai posté le lendemain..
ma question: l'envoi par whatsapp fait il foi ou l envoi par courrier est il obligatoire?
meci de votre réponse